

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 6 avril 2011

Conseillers
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Jean-Paul GLASSER

Conseillers présents : **10**

SEANCE du 15 avril 2011

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN, Marcel NORTH, Nathalie GEIGER.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Richard RUSCH, Christian HUBER, Daniel SCHOETZ, Patrick GRESSER, Jean-Paul GLASSER.

Absents excusés : Néant

Procuration : Néant.

Délibération n° 2011/17

Objet : Approbation du compte administratif de l'exercice 2010

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, réuni sous la présidence de M. Alain NORTH, Maire,

Après s'être fait présenter le budget primitif 2010 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010 ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2010 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

3° S'assurant que le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2009 a été repris dans les écritures ;

DECLARE que le compte administratif dressé par le Maire pour l'exercice 2010 n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

APPROUVE, en l'absence du Maire qui s'est retiré au moment du vote, à l'unanimité des présents, le compte administratif dressé pour l'exercice 2010.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 15 avril 2011.

Suivent les signatures au registre.

Pour extrait conforme, le 18 avril 2011.

Le Maire
Alain North

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 6 avril 2011

Conseillers
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Jean-Paul GLASSER

Conseillers présents : **10**

SEANCE du 15 avril 2011

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN, Marcel NORTH, Nathalie GEIGER.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Richard RUSCH, Christian HUBER, Daniel SCHOETZ, Patrick GRESSER, Jean-Paul GLASSER.

Absents excusés : Néant

Procuration : Néant.

Délibération n° 2011/18

Objet : Approbation du compte de gestion pour l'exercice 2010

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de M. Alain NORTH, Maire,

Après s'être fait présenter le budget primitif 2010 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2010 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2009, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010 ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2010 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

DECIDE, à l'unanimité des présents, que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2010 par le Receveur de Truchtersheim M. Pierre BARDON, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observations ni réserves de sa part.

AUTORISE le Maire à signer le compte de gestion.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 15 avril 2011.

Suivent les signatures au registre.

Pour extrait conforme, le 18 avril 2011.

Le Maire
Alain North

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 6 avril 2011

Conseillers
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Jean-Paul GLASSER

Conseillers présents : **10**

SEANCE du 15 avril 2011

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN, Marcel NORTH, Nathalie GEIGER.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Richard RUSCH, Christian HUBER, Daniel SCHOETZ, Patrick GRESSER,
Jean-Paul GLASSER.

Absents excusés : Néant

Procuration : Néant.

Délibération n° 2011/19

Objet : Affectation du compte d'exploitation de l'exercice 2010

Vu le compte administratif pour l'exercice 2010 adopté par la délibération n° 2011/17 en date du 15 avril 2011 ;

Vu la concordance entre le compte administratif 2010 et le compte de gestion du receveur de la commune de Wintzenheim-Kochersberg ;

Vu l'excédent d'exploitation constaté pour l'exercice 2010 qui s'élève à 68 611,40 € ;

Le conseil municipal, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents ;

DECIDE d'affecter en intégralité l'excédent d'exploitation de l'exercice 2010, soit 68 611,40 euros au chapitre budgétaire 021 de la section d'investissement « Virement de la section de fonctionnement ».

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 15 avril 2011.

Suivent les signatures au registre.

Pour extrait conforme, le 18 avril 2011.

Le Maire
Alain North

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 6 avril 2011

Conseillers
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Jean-Paul GLASSER

Conseillers présents : **10**

SEANCE du 15 avril 2011

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN, Marcel NORTH, Nathalie GEIGER.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Richard RUSCH, Christian HUBER, Daniel SCHOETZ, Patrick GRESSER, Jean-Paul GLASSER.

Absents excusés : Néant

Procuration : Néant.

Délibération n° 2011/20

Objet : Adoption du budget primitif pour l'exercice 2011

Le conseil municipal, entendu la proposition de budget primitif 2011 présentée par M. Alain NORTH, le Maire, et après en avoir délibéré, à sept voix pour, deux voix contre (Messieurs Christian HUBER et Philippe KLEIN) et une abstention (Monsieur Jean-Paul GLASSER) ;

DECIDE de voter le budget primitif 2011 en équilibre pour les sections de fonctionnement et d'investissement comme suit :

Fonctionnement : 214 318 €uros

Investissement : 567 230 €uros

DECIDE, pour réaliser cet équilibre, à six voix pour, deux voix contre (Messieurs Daniel SCHOETZ et Patrick GRESSER) et deux abstentions (Messieurs Christian HUBER et Jean-Paul GLASSER), de mettre en recouvrement un produit fiscal de 60 000 €uros hors allocations compensatrices et de fixer les taux d'imposition des taxes directes locales comme suit pour l'exercice 2011 :

Taxe d'habitation : 11,45 %

Taxe foncier bâti : 13,18 %

Taxe foncier non bâti : 42,45 %

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 15 avril 2011.

Suivent les signatures au registre.

Pour extrait conforme, le 18 avril 2011.

Le Maire
Alain North

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

EXTRAIT du PROCES-VERBAL des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 6 avril 2011

Conseillers
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Jean-Paul GLASSER

Conseillers présents : **10**

SEANCE du 15 avril 2011

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN, Marcel NORTH, Nathalie GEIGER.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Richard RUSCH, Christian HUBER, Daniel SCHOETZ, Patrick GRESSER, Jean-Paul GLASSER.

Absents excusés : Néant

Procuration : Néant.

Délibération n° 2011/21

Objet : Détail des subventions allouées au titre de l'année 2011

Vu la demande expresse de la l'Association Sportive et Culturelle de Wintzenheim-Kochersberg en date du 1^{er} mars 2011 ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à neuf voix pour et une abstention (Monsieur Christian HUEBR) ;

DECIDE d'allouer pour l'exercice 2011 un montant global de **subventions de fonctionnement de 2 400 €uros** selon le détail ci-dessous :

C/657361 Caisse des écoles :	500 €uros
C/657362 CCAS :	100 €uros
C/6574 Autres subventions	1 800 €uros
Réparties comme suivent :	
Eglise protestante :	80 €
Association Sportive et culturelle	1250 €
Autres	470 €
Total inscrit	2 400 €uros

DECIDE d'allouer pour l'exercice 2011 un montant global de **subventions de fonctionnement exceptionnelles** de 7680 Euros selon le détail ci-dessous :

C/6745 :	7680 €
Réparties comme suivent :	
Aide au patrimoine bâti non protégé :	6250 €
Aide pour le remplacement des fenêtres de la salle des fêtes :	1430 €

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 15 avril 2011.

Suivent les signatures au registre.

Pour extrait conforme, le 18 avril 2011.

Le Maire
Alain North

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

EXTRAIT du PROCES-VERBAL des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 6 avril 2011

Conseillers
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Jean-Paul GLASSER

Conseillers présents : **10**

SEANCE du 15 avril 2011

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN, Marcel NORTH, Nathalie GEIGER.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Richard RUSCH, Christian HUBER, Daniel SCHOETZ, Patrick GRESSER, Jean-Paul GLASSER.

Absents excusés : Néant

Procuration : Néant.

Délibération n° 2011/22

Objet : Modification de la délibération du 18 novembre 2010 relative à l'acquisition de terrains par la commune

Vu la délibération du 18 novembre 2010 relative à l'acquisition de terrains par la commune ;

Considérant que ladite délibération prévoyait que la commune acquiert la parcelle n° « 195/72 appartenant à Monsieur et Madame HUBER Denis, épouse née SCHOETZ Suzanne, domiciliés au 78 rue du Fromberg à Wintzenheim-Kochersberg (Bas-Rhin), d'une surface (...) de 0,25 ares et pour un montant (...) de $0,25 \times 800 = 200$ € ;

Considérant que cette parcelle a fait l'objet d'une donation au profit de Madame Céline HUBER épouse REGEL et Monsieur Benoît REGEL domiciliés au 1, rue Principale à Wintzenheim-Kochersberg (Bas-Rhin) ; qu'il y a lieu de modifier cette délibération en ce qu'elle prévoit l'acquisition de ladite parcelle auprès de personnes qui n'en sont plus propriétaires ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à neuf voix pour et une abstention (Monsieur Christian HUBER) ;

DECIDE de modifier la délibération comme suit :

- « DECIDE d'acheter la parcelle 194/72 appartenant à Monsieur et Madame HUBER Denis, épouse née SCHOETZ Suzanne, domiciliés au 78 rue du Fromberg à Wintzenheim-Kochersberg (Bas-Rhin), d'une surface de 0,35 ares et pour un montant de $0,35 \times 800 = 280$ €;

- « DECIDE d'acheter la parcelle 195/72 appartenant à Monsieur et Madame REGEL Benoît, épouse née Céline HUBER, domiciliés au 1, rue Principale, à Wintzenheim-Kochersberg (Bas-Rhin), d'une surface de 0,25 ares et pour un montant de $0,25 \times 800 = 200$ € »

DECIDE que les autres dispositions de la délibération du 18 novembre 2010 restent inchangées et autorise donc la signature des actes administratifs suivant la procédure mise en place par la délibération du 9 août 2010.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 15 avril 2011.

Suivent les signatures au registre.

Pour extrait conforme, le 18 avril 2011.

Le Maire
Alain North

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 6 avril 2011

Conseillers
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Jean-Paul GLASSER

Conseillers présents : **10**

SEANCE du 15 avril 2011

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN, Marcel NORTH, Nathalie GEIGER.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Richard RUSCH, Christian HUBER, Daniel SCHOETZ, Patrick GRESSER, Jean-Paul GLASSER.

Absents excusés : Néant

Procuration : Néant.

Délibération n° 2011/23

Objet : Modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme – Délibération n° 2011/07

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé par une délibération du 3 avril 2009 ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment son article R* 123-20-1 e) ;

Vu la délibération du conseil municipal n° 2011/07 du 28/01/2011 ;

Considérant que les propositions faites par l'ADEUS pour la modification simplifiée du PLU ne suppriment pas l'impossibilité sur la commune la pose de toits végétalisés alors que l'article R* 123-20-1 e) du code de l'urbanisme le permet ;

Considérant que cette modification n'aurait pas d'influence sur le devis estimatif présenté à la commune ;

Le conseil municipal, après avoir entendu les explications du maire et après en avoir délibéré à l'unanimité des présents :

DECIDE de rajouter aux modifications décidées par la délibération n° 2011/07 ci-dessus nommée, la permission de poser des toits végétalisés dans les zones UA, UB IAU et A.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 15 avril 2011.

Suivent les signatures au registre.

Pour extrait conforme, le 18 avril 2011.

Le Maire
Alain North

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 6 avril 2011

Conseillers
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Jean-Paul GLASSER

Conseillers présents : **10**

SEANCE du 15 avril 2011

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN, Marcel NORTH, Nathalie GEIGER.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Richard RUSCH, Christian HUBER, Daniel SCHOETZ, Patrick GRESSER, Jean-Paul GLASSER.

Absents excusés : Néant

Procuration : Néant.

**Compte-rendu des décisions prises par le Maire
dans le cadre de délégations de compétences
consenties par le conseil municipal**

Le maire informe le conseil municipal des points suivants :

Vu la délibération du 28 mars 2008 donnant délégation au maire pour toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés ;

Trois devis sont arrivés pour un relevé topographique nécessaire au projet d'AFUA, projet que le conseil municipal a autorisé par une délibération n° 2011/05 du 28 janvier 2011 :

- Cabinet de géomètre-Expert Klopfenstein et Sonntag pour un montant de 1743,50 € HT
- Cabinet d'arpentage et de topographie Pierre-André BAUR pour un montant de 1875 € HT
- Cabinet de Géomètres Experts Associés GRAFF KIEHL pour un montant de 2000 € HT

Un bon pour accord sera signé avec le cabinet Klopfenstein et Sonntag.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 15 avril 2011.

Suivent les signatures au registre.

Pour extrait conforme, le 18 avril 2011.

Le Maire
Alain North